

Présentation du protocole de reprise aux parents

Après 8 semaines d'école à la maison, les écoles vont pouvoir rouvrir, de façon progressive à partir du 11 mai. Notre hiérarchie insiste sur cette progressivité et sur la priorité de respecter le protocole sanitaire pour la réouverture.

Le 11 mai est un jour de pré-rentree pour tous les enseignants. Aussi, afin d'assurer une organisation dans les meilleures conditions, en accord avec notre inspection, la reprise des cours sur le RPI Sompt Maisonnay s'effectuera à partir du 18 mai et sur la base de 4 jours par semaine.

Le protocole sanitaire du Ministère de l'Éducation Nationale repose sur cinq fondamentaux :

- le maintien de la distanciation physique ;
- l'application des gestes barrière ;
- la limitation du brassage des élèves ;
- le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- la formation, l'information et la communication

Présentation aux parents :

1) des conditions d'ouverture de l'école

La réouverture des classes de Maisonnay est prévue le 18 mai 2020 sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) de 9h à 12h puis de 13h30 à 16h30.

Tous les enfants sont amenés à reprendre l'école sur la base du volontariat des parents.

Les enfants scolarisés en GS, CP et CM2 sont prioritaires en cas de dépassement de seuil. Les enfants des personnels soignants, enseignants et travaillant dans les écoles sont prioritaires.

Ce seuil est fixé à 8 à 10 élèves en maternelle et 12 en élémentaire.

Les parents qui souhaitent scolariser leurs enfants s'engagent à le faire dans un premier temps jusqu'au 1er juin et s'engagent à ce que leur/s enfant/s soient présents sur l'ensemble des temps d'accueil (pas de scolarisation seulement le matin ou certains jours seulement).

De même, les enfants qui ne reviendront pas à l'école à partir du 18 mai, ne pourront pas revenir avant le 1^{er} juin, pour respecter la limitation du brassage des groupes.

Par respect du protocole sanitaire, l'école de Sompt restera fermée en raison de l'absence de personnel CCMP sur l'ensemble d'une journée de classe. Sans un agent présent à temps complet sur l'école, il ne sera pas possible de mettre en place le protocole sanitaire de désinfection conditionnant la réouverture du site.

Deux « groupes-classes » à Maisonnay seront ouverts afin d'accueillir les élèves du RPI ayant répondu positivement au retour à l'école en tenant compte des élèves prioritaires.

Vous recevrez une liste précise des enfants recensés dans chaque classe (groupe 1 ou 2) et serez informés de l'enseignant qui assurera la classe.

Nous ne pourrons pas accueillir un enfant s'il n'est pas dans la liste.

L'ouverture est progressive, il peut y avoir des évolutions vers un plus grand nombre d'enfants accueillis après le 1er juin. Mais aussi à l'inverse si le protocole n'est pas respectable.

Une étude d'accueil de trois groupes (à partir du 1^{er} juin) pourra être envisagée en redéfinissant ce protocole si les moyens sanitaires le permettent en respectant toujours les enfants prioritaires.

Des activités extra-scolaires pourraient être proposées par la Communauté de Communes, sur chaque chef-lieu de canton pour les enfants prioritaires. Dans ce cas, veuillez-vous rapprocher des services de la CCMP.

Un système de **garderie** sera organisé sur le site de Maisonnay selon les horaires suivants : 8h-8h50 et 16h30-18h30. Il sera encadré par Magali Raimond. Celui-ci fonctionnera sur inscription pour savoir à l'avance combien d'enfants seront accueillis chaque jour. La garderie pourra se faire en gardant les groupes 1 et 2 (= groupes classes) dans les mêmes locaux que le reste de la journée, ou dehors si la météo le permet et dans le respect des règles de distanciation et gestes barrière. Les enfants doivent apporter un goûter pour la garderie dans une boîte fermée (pas de produits frais).

La **cantine** est maintenue. Il sera proposé deux services organisés et préparés par Jocelyne Paillaud, à 12h00 pour le groupe 1 et à 12h40 pour le groupe 2. Les enfants seront accompagnés par une ATSEM. Il est possible de manger à la maison en respectant le protocole (lavage des mains dès le retour en classe...).

Le **bus scolaire** circulera entre Sompt et Maisonnay comme d'habitude. Stéphanie Violet accompagnera les enfants dans le bus. Les enfants pourront porter un masque fourni par les familles, les masques ne sont pas obligatoires jusqu'à 11 ans. Les élèves devront s'asseoir « en quinconce, un siège sur deux » et toujours à la même place.

Il n'y aura pas de TAPS puisque l'école se termine tous les jours à 16h30..

2) De l'organisation pédagogique :

Pour respecter la distanciation physique d'un mètre, les enfants doivent disposer d'environ 4 m² chacun.

Les enfants présents à l'école disposent de cours donnés par un enseignant qui ne sera pas forcément le leur selon la constitution des groupes. Les groupes ne changent plus par la suite. Un groupe d'élèves sera donc toujours en présence du même enseignant dans une même salle.

a) Répartition des personnels

	Semaines du 18 mai au 1 ^{er} juin.	Semaines suivantes	
Joëlle Marchewka-Rieu	Travail de direction à l'école + continuité pédagogique	Prise en charge d'un groupe (si augmentation de la fréquentation) ou direction et continuité pédagogique pour les GS	
Nathalie Pinaudeau	Prise en charge du groupe 1 + continuité pédagogique	Prise en charge du groupe 1	
Émilie Charles	Travail de direction + continuité pédagogique en distanciel	Prise en charge d'un groupe (si augmentation de la fréquentation) ou direction et continuité pédagogique pour les CM	

Enseignant rattaché au RPI : Antoine Gayraud	Prise en charge du groupe 2 Ce groupe n'ira pas à l'école le mardi (temps partiel).	Prise en charge du groupe 2 Ce groupe n'ira pas à l'école le mardi (temps partiel).	
ATSEMS	Béatrice Ory : (groupe 1)	Patricia Guérineau : (groupe 2)	Assurent le protocole sanitaire de désinfection Encadrent la cantine

b) Effectif : nombre d'élèves revenant à l'école :

Classe de cycle 1 : 0	Classe de cycle 2 : 8	Classe de cycle 3 : 5
0 GS	2 CP 4 CE1 2 CE2	3 CM1 2 CM2

c) Création des groupes : (ces listes ne changeront plus jusqu'au 1^{er} juin)

Groupe 1 (Encadré par Mme Pinaudeau)	Groupe 2 (Encadré par M. Gayraud)
8 élèves de cycle 2	5 élèves de cycle 3

d) Continuité pédagogique (école à la maison) :

Les élèves qui ne reviendront pas à l'école suivront l'école à distance sur 4 jours (sans mercredi).

Les élèves du groupe 2 n'ont plus de continuité pédagogique les mardis.

e) Autres temps gérés pendant la journée :

Les récréations :

Les récréations : elles seront décalées, dureront 20 à 30 minutes, et seront organisées de manière à ce que les élèves ne se croisent pas. Chaque enseignant surveille son groupe pendant la récréation.

Horaires des récréations :

- groupe 1 : 10h et 14h45
- groupe 2 : 10h30 et 15h15

Les sanitaires :

- Un enfant par toilette à la fois.
- Le groupe 1 utilisera les toilettes des « filles ».
- Le groupe 2 utilisera les toilettes des « garçons »

3) de l'interdiction de pénétrer dans les bâtiments de l'école ;

Seuls les personnels de l'école peuvent entrer dans les locaux. Les parents déposent et récupèrent leurs enfants aux points expliqués en partie 4).

4) des points et horaires d'accueil et de sortie des élèves ;

Les élèves iront à l'école de **9h00 à 16h30** :

les lundis, mardis, jeudis et vendredis (groupe 1)

les lundis, jeudis et vendredis (groupe 2)

L'entrée dans l'école se fera de 8h50 à 9h, en évitant tout attroupement (cf paragraphe 5) :

Les parents laisseront leur(s) enfant(s) en fonction de leur groupe de la manière suivante :

- Le groupe 1, qui travaillera dans la classe de Mme Pinaudeau, entrera par le portillon de la cour et sortira au même endroit le soir.

Horaire d'arrivée : 8h50

Horaire de sortie : 16h30

- Le groupe 2, qui sera accueilli dans la classe de Mme Marchewka entrera et sortira aussi par le portillon en respectant les horaires suivants :

- **Horaire d'arrivée : 9h**

Horaire de sortie : 16h30

5) des aménagements à respecter pour éviter les rassemblements au temps d'accueil et de sortie ;

- Utiliser une place de parking sur deux ou respecter les distanciations pour descendre du véhicule.
- Se présenter au portillon quand il est ouvert, famille après famille. Ne pas toucher les poignées, les barrières, le portillon. Il sera ouvert par la directrice à l'arrivée des élèves ou des familles le soir.

6) de l'organisation de la demi-pension et pause méridienne

La cantine sera proposée pour vos enfants à Maisonnay. Il y aura deux services afin de respecter l'éloignement des deux groupes.

La cantine ne pourra recevoir que 14 élèves à la fois pour respecter une distance d'1 mètre entre élèves lors du service.

	Récréation	cantine
Groupe 1, encadré par Béatrice Ory	12h40/ 13h20	12h / 12h40
Groupe 2, encadré par Patricia Guérineau	12h / 12h40	12h40/ 13h20

Si la cantine ne peut pas contenir le groupe 1 puis le groupe 2 avec des places différenciées pour chaque élève, il faudra compter 15 minutes de désinfection entre les deux groupes.

Une désinfection des classes est organisée sur la pause méridienne par les deux agents dans leur classe respective de 13h20 à 13h40. A partir de 13h20, les enfants sont repris en charge par leur enseignant respectif.

7) Des mesures de nettoyage / désinfections prises

Le mercredi sera la journée de désinfection extrême des locaux et du matériel : pastille à vaporisation de décontamination.

8) du rôle actif des parents dans le respect des gestes barrière (*explication à leur enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetable, ...*)

Les parents dont l'enfant revient à l'école devront lui expliquer les grandes lignes du protocole avant d'arriver le 18 mai.

Si l'enfant a un PAI : il doit porter un masque (à jeter toutes les 4h) fourni par les parents.

Si l'enfant travaille avec l'aide d'un AESH : l'AESH et l'enfant devront porter un masque (fourniture à définir par l'inspection).

L'enfant apporte sa boîte de mouchoirs ou son paquet de mouchoirs jetables.

Le gel hydroalcoolique n'est pas recommandé.

9) de la surveillance de l'apparition de symptômes :

Les parents s'engagent à prendre la température de leurs enfants matin et soir.

L'enfant ne doit pas venir à l'école s'il présente des symptômes tels que toux, mal à la gorge, troubles digestifs...

S'il y a des suspicions au sein d'une famille, l'enfant ne doit pas venir à l'école non plus par précaution.

Si l'enfant ne peut pas venir à l'école, les parents s'engagent à justifier l'absence de l'enfant en appelant dès la première heure à l'école (05 49 29 95 79).

10) des moyens mis en œuvre en cas de symptômes chez un élève ou un personnel :

Isolement immédiat de l'élève avec un masque dans une pièce dédiée (le dortoir) permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. **Les parents doivent rester joignables.**

Pour les adultes, isolement immédiat de l'adulte avec un masque si le retour à domicile n'est pas immédiatement possible.

Le maire peut prendre la décision de fermer l'école dans le cas de Covid-19.

11) de la procédure applicable lors de la survenue d'un cas, qu'il concerne son enfant ou un autre élève :

Une communication aux parents et aux personnels sera faite, par mail, dans les plus brefs délais.

12) des numéros de téléphone utiles pour obtenir des renseignements et les coordonnées des personnels de santé médecins et infirmiers travaillant auprès de l'école ;

École de Maisonnay : 05 49 29 95 79,

ce.0790201p@ac-poitiers.fr

Ecole de Sompt :

ce.0790372a@ac-poitiers.fr

06.68.18.45.17

Madame Lambin, Inspectrice de l'Éducation Nationale : secrétariat ien.melle-ia79@ac-poitiers.fr

Christophe Dumas, infirmier scolaire : <Christophe.Dumas@ac-poitiers.fr>

La liste ci-dessous présente les principales actions à mener afin de préparer la réouverture.

☐ Rédiger son schéma d'organisation intégrant les possibilités de transport scolaire.

Le bus dépose des enfants au niveau de la grande barrière de l'école pour éviter la contamination d'une salle supplémentaire.

☐ Présenter les consignes sanitaires, applicables aux usagers et aux personnels.

L'école s'appuie sur le protocole sanitaire, guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires téléchargeable.

Les agents reçoivent une formation pour lutter contre le COVID-19.

Tout le personnel porte un masque.

Les parents peuvent faire le choix de faire porter un masque à leur enfant.

☐ Dimensionner le nombre de produits, matériels et équipements nécessaires à l'application de la doctrine sanitaire : masques, solution hydroalcoolique, savon liquide, papier essuie-mains jetable, lingettes désinfectantes, produits de nettoyage et de désinfection, gants, etc.

Un kit est fourni par la CCMP.

Il n'est pas conseillé d'apporter du gel hydroalcoolique à l'école. Le lavage fréquent des mains est davantage conseillé pour les élèves.

Assurer la disposition matérielle des classes et des espaces de travail.

« 4 m² par enfant »

Aucune table face à face : les tables sont espacées d'un mètre.

Matériel de l'élève

Le premier jour du retour en classe, les élèves emmènent dans un sac plastique jetable les outils de classe comme une trousse propre avec crayons désinfectés, règles, équerre..., les manuels qu'ils avaient rapportés et leurs cahiers d'école.

Ensuite, les cahiers et outils des élèves restent à l'école. Les élèves n'emmènent pas leur cartable ni ne rapportent de matériel le soir à la maison.

Les outils utilisés sont propres à chaque enfant.

Ne pas apporter de jeux personnels.

Les enfants peuvent apporter une gourde qui restera à l'école.

Attribution de jeux par enfant et par jour.

☐ Neutraliser les accès aux installations et matériels qui ne peuvent faire l'objet d'un protocole de désinfection.

Interdiction sur les lieux : bibliothèque, jeux coopératifs, coins jeux type d'înette.

Un système d'affichage, des barrières ou de la rubalise, seront mis en place sur ces endroits pour en montrer l'interdiction.

□ Définir un plan de circulation et assurer la signalétique correspondante.

Voir le paragraphe sur les entrées et sorties scolaires.

Le préau sera à sens de circulation unique : entrée côté toilettes et sortie par l'autre porte.

□ Prévoir et mettre en œuvre les éléments matériels et de communication pour faire appliquer les règles d'entrée et de sortie des élèves.

Affichage des groupes devant les lieux d'entrée ex : « Entrée groupe 1 » pour les toilettes.

Pictogrammes : sens interdit, panneaux de couleurs (vert et rouge), rester distants d'un mètre.

Infographie concernant l'accueil des élèves affichée.